



Floreffe, juin 2024

Objet : Estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation

(Année scolaire 2024-2025)

Madame, Monsieur,

Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997, vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation. Cette estimation dépend du choix des activités complémentaires pour le 1^{er} degré et des options ainsi que des activités complémentaires pour le 2^{ème} et le 3^{ème} degré. Un exemple détaillé des frais scolaires (matériels obligatoires et facultatifs, activités culturelles ainsi que sportives et services proposés) peut vous être fourni sur simple demande à la sous-direction.

DANS SA MISSION D'ENSEIGNEMENT

2 ^{ème} année	Description	Quantité	Prix à l'unité
1. <u>Frais scolaires obligatoires</u>			
● Activités culturelles (ainsi que le déplacement) en ce compris les classes de dépaysement et les activités extérieures liées au projet d'établissement et/ou à la formation.	A.C Théâtre	1	17€
	A.C Dessin	1	25€
	A.C Latin / Grec	1	25€
	A.C Sciences: 'ose la science'	1	15€
	A.C Sport: paddel	1	25€
	Voyage en Alsace (4 jours)	1	350€
	Passage auteur F. Andriat	1	2€
● Frais de photocopie		Forfait	Max.75€
● Prêt de livre, d'équipement et d'outillage	Prêt de manuels scolaires	2	11€
2. <u>Frais scolaires facultatifs</u>			
● Achats groupés facultatifs	○ Achat groupé de cahiers d'exercices pré imprimés	5	De 5,5€ à 37€/cahier (Entre 80 et 100 €)

HORS MISSION D'ENSEIGNEMENT-TARIFS DES SERVICES PROPOSÉS

	Quantité	Prix à l'unité
Repas Dîner complet	1	6€
Portion de frites	1	3€
Bol de soupe	1	1€
Dagobert	1	4€
Boutique : Fournitures scolaires	(voir tableau joint)	
Caution casier	1	10€
Prêt d'un Chromebook sur demande (signature d'un contrat numérique et versement d'une caution)	1	75€

La facturation vous parviendra par mail trimestriellement via l'économat (octobre, janvier, mai) et le solde final sera à régler en fin d'année scolaire. Par ailleurs, un [fonds de solidarité](#) a été mis en place suite à la décision du Conseil de participation, le montant demandé est de 10 €.

En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées. Ainsi, un échelonnement de paiement peut-être demandé. Madame Bodart, économiste, est à votre écoute, et ce dans la plus grande discrétion.

D'avance nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

L'équipe de direction